



Genève, le 13 novembre 2024

## Le Conseil d'Etat

4547-2024

Département fédéral des finances DFF  
Madame Karin Keller-Sutter  
Conseillère fédérale  
Bundesgasse 3  
3003 Berne

**Concerne : révision totale de l'ordonnance du Département fédéral des finances sur l'indemnisation des autorités cantonales pour l'exécution de la redevance sur le trafic des poids lourds - consultation fédérale**

Madame la Conseillère fédérale,

Nous vous remercions de nous avoir consultés sur le projet de révision de l'ordonnance en lien avec la redevance sur le trafic des poids lourds.

Après étude de la documentation reçue, notre Conseil vous informe qu'il est favorable au nouveau calcul de l'indemnisation des autorités cantonales pour les charges liées à la gestion des données, la perception et le recouvrement de la redevance sur le trafic des poids lourds.

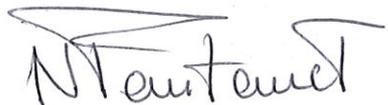
En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :

  
Michèle Righetti-El Zayadi

La présidente :

  
Nathalie Fontanet

Copie à : [zentrale-psva@bazg.admin.ch](mailto:zentrale-psva@bazg.admin.ch)